

BM
HEBDO

FGM CFTD

- Sauver l'emploi 1
- Sur un air d'austérité 1 et 2
- R.V.I. : En faire le moteur du progrès social 2 et 3
- ABEX : La lutte des mouleurs à payé 3
- SIDÉRURGIE : Préserver l'intérêt des travailleurs 4

SUR UN AIR D'AUSTÉRITÉ

« Notre » prétendu grand économiste — R. BARRE pour ne pas le nommer —, toujours aussi sûr de lui, continue à user et abuser de ses prérogatives de Premier Ministre pour prêcher l'austérité... sur les salaires, il s'entend !

A ses dires, nous les travailleurs qui ne cessent de revendiquer, ne serait-ce que le maintien de notre pouvoir d'achat, nous sommes d'affreux irresponsables qui mettent en péril le rétablissement économique du pays, malgré les prestations de son gouvernement. Et c'est pourquoi, pour 1979, R. BARRE nous promet un nouveau plan d'austérité : pas d'augmentation de salaires au-dessus de 8 %, chiffre estimé de l'inflation pour l'année prochaine et chiffre qui sera certainement dépassé, comme par le passé toutes les prévisions de ce genre.

Il s'agirait selon un document annexe à la loi des finances de limiter à une valeur de 48,1 % (contre 48,7 % en 1978 et plus de 50 % en 1977, 1976, et 1975) la part des salaires dans la « valeur ajoutée » dégagée par les entreprises. En clair, les salariés devraient, moins que par le passé encore, bénéficier des gains de productivité. Du moins nous sommes prévenus de ce qui se trame : alors sachons passer de la vigilance à l'offensive pour battre en brèche ce nouveau projet.

Il est vrai que déjà à l'occasion de la publication de la statistique concernant l'évolution du salaire horaire moyen ouvrier (+5 %) pendant le 2^e trimestre 1978, le Premier Ministre avait déjà rugi de colère, pestant contre ces employeurs qui « accordaient » de trop fortes augmentations de salaires. En fait, le réveil social après les législatives, le regain de combativité des travailleurs

(Suite page 2)

SAUVER L'EMPLOI

Des dizaines de luttes ont lieu à l'heure actuelle pour « sauver l'emploi », un emploi de plus en plus menacé dans de nombreuses entreprises de la Métallurgie.

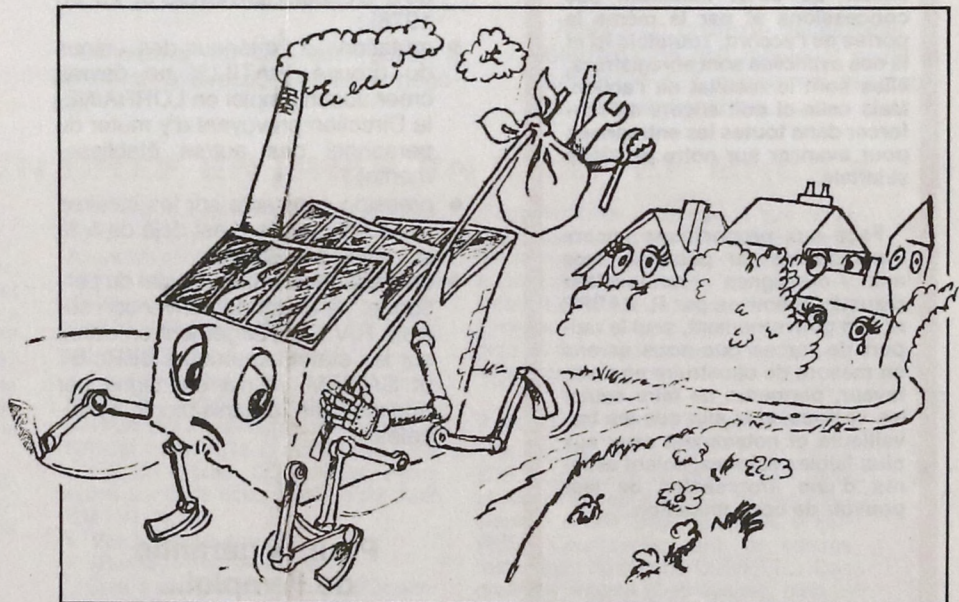
Au nom du profit, de la rentabilité maximum du capital investi, restructuration et redéploiement industriels s'effectuent en supprimant par milliers les emplois existants. Quelques fautes de gestion ici et là viennent encore ternir cette situation déjà fort sombre, en conduisant quelques entreprises à la faillite.

Patronat et gouvernement mènent de pair cette politique de restructuration industrielle dont les conséquences sont lourdes pour les conditions de travail et de vie des métallurgistes : chômage partiel à la SNR, dans le groupe RVI, aux Chantiers de l'Atlantique ; licenciements et fermetures d'entreprises dans la Sidérurgie, la Navale... ; menaces sur l'industrie téléphonique... ; suppressions d'emplois annoncées chez FOREST, OLIVETTI, SKF... ; abandon de certaines usines

jugées non rentables comme SGF Le Cateau, comme les Aciéries de Saint François à Saint Etienne... La liste serait longue à établir.

Dans cette situation, les métallurgistes ne restent pas passifs comme le prouvent chaque jour les actions engagées. Pour les organisations C.F.D.T., il s'agit partout de préserver l'emploi en « quantité », de l'améliorer en « qualité » : le slogan de notre 37^e Congrès « Lutter pour l'emploi, pour un autre emploi » prend toute sa dimension dans cette bataille.

Car s'il s'agit de sauvegarder autant se peut les emplois existants, donc de s'opposer aux licenciements et fermetures d'installations projetés, il s'agit tout autant d'imposer partout des solutions de nature à améliorer les conditions de travail et à créer ainsi de nouveaux emplois. Il s'agit aussi par une action vigoureuse appuyant nos revendications, propositions et exigences, de peser sur les choix industriels, d'infléchir les décisions prises afin de préserver durablement l'emploi.



Ce dessin illustre une plaquette de la section C.F.D.T. d'Alfa-Laval Nevers sur la restructuration de l'entreprise.

(Suite de la page 1)

avaient imposé une telle évolution de ce salaire horaire moyen ouvrier. Et tant pis pour les directives de R. BARRE, grand libéral lorsqu'il s'agit de concéder au patronat la liberté des prix, mais faisant preuve d'un dirigisme exacerbé dès qu'il est question de salaires.

Et pire encore, ce n'est pas parce que les entreprises dégagent des marges bénéficiaires plus importantes, grâce à la limitation de leur masse salariale et à l'augmentation de leurs tarifs, qu'elles consentent à investir pour préserver et créer des emplois. Bien au contraire. Alors pour les travailleurs, reste l'alternative de lutter pour obtenir cette progression du pouvoir d'achat qu'on leur refuse, pour avancer vers la suppression des inégalités et disparités salariales.

En ce qui nous concerne, métallurgistes, nous menons actuellement une rude bataille sur les salaires, tout particulièrement en ce qui concerne la traduction au plan régional (fixation d'un montant chiffré) de l'accord national instituant une rémunération annuelle garantie. Les négociations qui ont lieu avec les Chambres Patronales Territoriales devraient permettre une revalorisation des bas salaires.

Bien entendu le patronat, soucieux de ses intérêts, ne reste pas sourd aux directives du gouvernement, cherchant de ce fait à limiter au strict minimum ses concessions et par là même la portée de l'accord. Toutefois ici et là des avancées sont enregistrées, elles sont le résultat de l'action. Mais celle-ci doit encore se renforcer dans toutes les entreprises pour avancer sur notre politique salariale.

Face aux propositions encore insuffisantes du patronat, face aux consignes renouvelées d'austérité émises par R. BARRE et son gouvernement, seul le rapport de forces que nous serons en mesure de construire en notre faveur, permettra de faire sauter les verrous, cela afin que les travailleurs et notamment ceux aux plus faibles salaires, soient assurés d'une progression de leur pouvoir de consommation.

RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS (R.V.I.) DOIT ÊTRE MOTEUR DE PROGRÈS SOCIAL

Après plus de 3 ans de collaboration difficile, l'annonce de la fusion BERLIET/SAVIEM est devenue officielle.

Présentée en 1975 comme la dernière chance du Poids Lourd français, RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS (R.V.I.) n'a pas encore pu ou su se fixer des perspectives dans un marché mondial en expansion.

En s'alliant, les deux entreprises, dont l'argument était d'additionner leurs forces face aux géants européens et mondiaux, ont mené la politique de Gribouille. L'absence de perspectives claires en matière de développement s'est soldée par une dégradation continue de la situation commerciale.

Dans le même temps, la baisse des ventes, l'attitude désinvolte vis-à-vis du réseau commercial, les transferts des fabrications, ont eu des conséquences dont les travailleurs font actuellement les frais.

Dans une politique de négociation continue, mais vidée de son contenu le plus essentiel, ces trois années ont vu se dégrader de façon marquée, la situation des travailleurs des deux entreprises BERLIET et SAVIEM :

- suppression de 3 000 emplois en 3 ans ;
- institution du chômage partiel comme mode de gestion (allant jusqu'à 31 jours en 1977, et 25 en 1978) ;
- mutations à l'intérieur des usines du groupe (BATILLY ne devrait créer aucun emploi en LORRAINE, la Direction prévoyant d'y muter du personnel des autres établissements) ;
- pression constante sur les salaires (en 1978, le retard est déjà de 5 % sur l'indice INSEE) ;
- dégradation du statut social du personnel (le projet de convention sociale R.V.I. est largement en retrait sur les statuts antérieurs BERLIET et SAVIEM, et n'a été signé par aucune des organisations syndicales).

Pour la garantie de l'emploi...

La Fédération Générale de la Métallurgie C.F.D.T. et ses Syndicats R.V.I. entendent s'opposer à cette politique pour plusieurs raisons :

- 1) R.V.I. constitue une ossature importante et indispensable à une politique nationale des transports.

Il est donc nécessaire qu'une expression syndicale nationale sur les grandes options R.V.I. s'exprime en permanence afin que R.V.I. ne puisse pas, seul, créer des situations de fait qui empêchent l'élaboration, ou contrecarrent la réalisation d'une politique nationale des transports.

- 2) R.V.I. constitue un ensemble industriel important doublé d'un potentiel technique sérieux.

Sur cette base, il est possible de constituer un groupe français solide, à la hauteur des concurrents étrangers et de développer son activité à l'exportation déjà importante.

Le plan d'investissements de 5 milliards de francs constants, accepté par les Pouvoirs Publics est nécessaire pour atteindre les objectifs précédents, mais :

a) La Direction R.V.I. s'est engagée dans un retard de mise en œuvre de ce plan. Dans la mesure où les concurrents étrangers continuent leur rythme d'investissements, le retard entre eux et R.V.I. s'accroissant pourrait amener ce dernier à revoir en baisse ses hypothèses de développement, ce qui est inacceptable si l'on veut préserver l'emploi.

b) Le plan de développement prévu est centré sur une augmentation de productivité liée à une diminution massive des emplois (la Direction n'a pas démenti une nouvelle vague de 5 000 suppressions d'emplois).

La F.G.M.-C.F.D.T. refuse de cautionner tout plan d'investissements supprimant des emplois, et affirme que d'ici à 1985, le doublement prévu des capacités de production peut et doit, non seulement maintenir, mais développer de nouveaux emplois tant dans le groupe R.V.I. que dans les entreprises d'équipement et de sous-traitance traditionnellement liées au groupe et dont dépend l'économie des différentes régions où sont implantées les usines R.V.I.

e) actuellement, R.V.I. a engagé des contacts avec des constructeurs étrangers (MACK...) et préparé des décisions (réseau commercial...) qui risquent d'engager l'entreprise dans un processus d'évolution vers un simple ensemble d'unités de fabrication et assemblage.

SIDÉRURGIE :

VERS UN RENFORCEMENT DE L'ACTION AFIN QUE LE « PLAN DE SAUVETAGE » NE SACRIFIE PAS LES TRAVAILLEURS

Le « Plan de sauvetage » de la Sidérurgie, présenté par le gouvernement, a été approuvé par les députés (ceux de l'opposition ont voté contre). Ce plan est destiné, d'après ses promoteurs, à sauver la Sidérurgie française de la faillite et à lui assurer une meilleure compétitivité sur le marché mondial.

En fait il ne concerne, dans ses aspects juridiques et financiers (prise de participation de l'Etat dans le capital des sociétés) que les trois principaux groupes sidérurgiques USINOR, SACILOR-SOLLAC et Chiers Châtillon - Neuves-Maisons). Il laisse donc à l'écart d'importants secteurs sidérurgiques (CREUSOT-LOIRE, UGINE-ACIERS...) même s'il doit avoir des répercussions à court ou moyen terme au-delà des entreprises visées.

Mais si l'Etat n'étend pas son contrôle à l'ensemble de la Sidérurgie, cela n'empêche aucunement ces secteurs laissés à l'écart de connaître certaines « difficultés » qui risquent fort également de se répercuter sur l'emploi comme cela est déjà le cas aux ACIÉRIES MARREL (groupe Creusot-Loire) à Ugine-Aciers Moutiers et Ugine (groupe PUK) à PARIS-OUTREAU (groupe US STEEL) à CREUSOT-LOIRE Pamiers, aux Laminiers de Lens...

Le devenir des sidérurgistes

Mais pour en revenir au nouveau plan, dont toutes les dispositions ne sont pas encore connues, sinon fixées, il s'en dégage deux aspects essentiels :

- tout d'abord, l'Etat devient de fait le principal actionnaire et le gouvernement devrait désormais assurer la responsabilité de la gestion des trois grands trusts de l'acier. Nous l'interpellons donc en tant que tel (lettre à R. BARRE) pour connaître et négocier les lignes de ce plan de sauvetage, notamment dans ses volets sociaux et industriels ;

- par ailleurs ce plan qui se veut de rationalisation laisse craindre de lourdes conséquences sur les conditions de travail et de vie des sidérurgistes : fermetures d'installations et licenciements, productivité accrue.

Dans les milieux dits informés, il est déjà fait état de 20 000 suppressions d'emplois sur 140 000 existants. Une effroyable ponction dans les effectifs de la Sidérurgie qui viendrait s'ajouter aux 18 000 suppressions d'emplois déjà effectuées ces derniers mois.

Or, le plan laisse un certain nombre d'aspects dans l'obscurité la plus complète : quelles installations condamnées et selon quels critères ? quelles productions et pour quoi faire ? quelles industries de remplacement au niveau régional et quels emplois offerts (en nombre et qualité) ? En fait c'est le devenir des sidérurgistes qui reste du domaine de l'ombre : emploi, conditions de travail. Par ailleurs après la déliquescence de gestion des maîtres de forges qui ont conduit la Sidérurgie à la situation actuelle, n'allons-nous pas connaître encore une politique industrielle incohérente conduisant à terme cette industrie dans une nouvelle impasse avec une autre déflation d'effectifs ? C'est la question que l'on peut se poser alors qu'en haut-lieu on continue à vouloir ignorer toute corrélation entre produit fabriqué et besoins collectifs (utilisation de l'acier en aval de la production).

Amplification des luttes

Dans cette situation, la F.G.M.-C.F.D.T., sa branche Sidérurgie et l'ensemble de ses organisations concernées par ce dossier brûlant, mettent tout en œuvre afin que ce fameux plan de sauvetage, ne conduise pas à sacrifier les travailleurs mais qu'au contraire ceux-ci obtiennent des garanties suffisantes. Pour ce faire, il s'agit tout à la fois de mobiliser massivement les sidérurgistes et de s'appuyer sur cette action massive et consciente pour faire valoir nos propositions et exigences face au gouvernement. Préserver l'emploi quantitativement et durablement, l'améliorer qualitativement constituent le souci majeur de la C.F.D.T. et de ses militants qui s'emploient à réunir le rapport de forces en conséquence. L'action doit permettre d'infléchir les projets patronaux et gouvernementaux, de faire aboutir les revendications immédiates de l'ensemble des sidérurgistes (5^e équipe, salaires...), de préserver l'outil de travail, limiter autant que possible le nombre de suppressions d'emplois tout en imposant le reclas-

sement équivalent en préalable à tout licenciement.

Dans la plupart des usines de la Sidérurgie, l'action est engagée sur ces objectifs depuis plusieurs mois. Avec l'annonce du plan gouvernemental, les luttes se sont amplifiées, souvent à l'initiative de la C.F.D.T. L'action revêt diverses formes, les plus aptes à entraîner l'adhésion du plus grand nombre de travailleurs pour une longue durée (la lutte sera de longue haleine, nous ne pouvons l'ignorer !) et les objectifs avancés sont adaptés à chaque situation (défense de l'emploi existant dans les entreprises les plus menacées, amélioration des conditions de travail et donc création de nouveaux emplois dans les usines à l'avenir plus assurées).

Cette action, à l'appel des fédérations C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C. et C.G.C. doit encore se renforcer afin que le gouvernement accepte enfin de se préoccuper des intérêts des travailleurs et des revendications défendues par leurs organisations syndicales. En ce sens, le 19 octobre, les différentes fédérations interviennent auprès des Pouvoirs Publics et de la Chambre Patronale pour réclamer des négociations.

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS
Tél. 247.74.00

● Le directeur de la publication :

Jean LAPEYRE

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, ZAC Tournebride -
57160 MOULINS-LÈS-METZ.

● Abonnement : 80 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.